

PAR COURRIEL

Québec, le 5 avril 2023



**INFORMER**

Monsieur Benoit Charette  
Ministre de l'Environnement,  
de la Lutte contre les changements climatiques,  
de la Faune et des Parcs  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7



**CONSULTER**

Objet : Avis sur le type de mandat qui devrait être confié au BAPE –  
*Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à  
Champlain*



**ENQUÊTER**

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de la période d'information publique sur le projet cité en objet, qui a pris fin le 31 mars 2023, vous avez reçu 13 demandes de consultation publique qui ont été jugées non frivoles. Conformément à l'application de l'article 31.3.5 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, ces demandes m'ont été acheminées le 4 avril dernier, à l'intérieur du délai de 10 jours impartis.



**AVISER**

Selon le quatrième alinéa de ce même article, le Bureau doit vous recommander le type de mandat qui devrait lui être confié.

Parmi les éléments qui se dégagent de l'analyse des demandes, nous soulignons notamment les constats suivants :

- Plusieurs requérants demandent une consultation publique élargie;
- Les enjeux sont sensibles, diversifiés et générateurs d'une forte participation en plus de susciter un intérêt qui dépasse le milieu d'insertion du projet;
- La justification du projet est remise en cause par certains.

...2

En conséquence, sur la base des critères établis dans la procédure administrative que nous avons développée à cet effet ainsi que sur l'expérience organisationnelle acquise au regard de la réalisation de différents types de mandat, le BAPE recommande la tenue d'une audience publique pour ce projet.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente par intérim,

  
Marie-Hélène Gauthier